



DE LEUGHENAER

Bulletin du Lions club Dunkerque Jean-Bart

1324^e réunion statutaire du lundi 9 janvier 2017
Vive les rois !

Hier soir, à « L'Hirondelle », nous étions cinquante-deux Lions et Lionnes à la traditionnelle cérémonie des vœux. Martine Arlabosse, adjointe au maire de Dunkerque, en charge du quartier de Malo-les-Bains, avait aimablement accepté notre invitation.



Romain Bédu, président, a d'abord chaleureusement remercié l'élue municipale de sa présence et lui a présenté les vœux du club : santé, bonheur ainsi que la réalisation de tous ses projets ...

Si l'année 2016 a été « assez riches » au club Jean-Bart, avec le lancement de la chapelle de Malo et d'un tournoi de pétanque, le président souhaite que cela continue en 2017.

« On va continuer sur la lancée » a-t-il dit.

Mais 2016 a également apporté son lot d'épreuves, s'agissant par exemple des attentats mais aussi de la disparition de proches, comme l'était notamment Lénaïck Brisset...

De son côté, Martine Arlabosse a formulé ses souhaits pour 2017 : que ce soit une « très belle année » pour les membres du club Jean-Bart, tous conviés par la même occasion à se rendre aux vœux de la mairie qui auront lieu le 30 janvier à 18h30. Notre invitée devait aussi rappeler que nous sommes toujours en « état d'urgence » et que les manifestations carnavalesques, prévues à Malo, se feront avec les mêmes dispositifs de sécurité que l'an dernier. Notre chapelle prévue le dimanche 5 mars, aura donc lieu rue Belle-rade. « On a la salle, la bière, les invitations, la soupe à l'oignon et surtout l'expérience... »

Au cours du repas, Martial a donné le résultat de l'opération brioche du 10 décembre, soit environ 3000€ auxquels viennent s'ajouter 1000€ de brioches bis.

Patrick Roussel est ensuite intervenu brièvement à propos du prochain tournoi de Bridge du 18 mars, prévu à l'institution N-D des Dunes mais dont l'organisation sera apparemment assez différente de ce qui se faisait antérieurement pour un prix identique comprenant à la fois le repas et le jeu.

Pour fêter dignement la nouvelle année et accompagner la galette aux framboises, un champagne (Charles Lafitte Grande réserve) a été servi*.

Le sort a désigné un roi et une reine pour cette soirée exceptionnelle, en l'occurrence Joëlle Legros et Romain Bédu. Visiblement, ils portent bien la couronne.

Jean-Claude GABANT

*Nous avons eu, en entrée, une fricassée de lotte, coquilles Saint-Jacques et crevettes et comme plat principal un râble de lapereau farci et sa croquette de ris de veau. Vins rouge et blanc. Menu annoncé par Jacques Minet en l'absence, pour raisons professionnelles, du Chef proto.